



Fin de periode d'essai abusive?

Par **paulo fortes**, le **07/09/2009** à **16:24**

Bonjour,

J'ai démissionné d'un poste en CDI en mai 2009 pour entrer dans une nouvelle entreprise depuis le 1 juin 2009 sous le statut d'agent de maîtrise, donc période d'essai de 2 mois. Le 10 juillet le patron renouvelle ma période d'essai d'encore deux mois, affirmant qu'il procède toujours comme ça mais qu'il me garde quand même. Après son retour de vacances pendant le mois de août, où il m'a laissé gérer la boutique seul avec un employé en contrat de qualification sans expérience, il m'annonce ne pas pouvoir me garder sous prétexte que le chiffre du magasin est en baisse et mon salaire est trop grand. Alors même que son chiffre baissait déjà bien avant mon entrée dans l'entreprise. Toutefois sur la lettre recommandée la raison serait que je suis pas apte pour le poste (avec presque 10 ans d'expérience). Il a déjà embauché quelqu'un pour me remplacer mais qui lui n'a aucune expérience et n'a jamais travaillé dans ce secteur. Sur la lettre que j'ai reçu pour annuler mon contrat il dit que je suis pas apte pour le poste alors que quand je l'ai questionné il me répond toujours que je travaille très bien mais je lui coûte trop cher. Est-ce valable comme raison? Quels seraient mes droits et que puis-je faire?

Merci de votre réponse.